

A propos du fonds 'Emile Noël' aux Archives historiques des Communautés européennes

Selon la volonté d'Emile Noël, ses papiers ont été déposés aux Archives historiques des Communautés européennes au printemps 1997. Il s'agit pour l'essentiel des dossiers qu'il a eu à suivre dans ses fonctions de secrétaire général de la Commission des Communautés européennes (1958-1987). Ainsi l'on découvre des milliers de notes écrites et reçues par le 'grand commis' placé au coeur des institutions comme des affaires européennes, notes qui permettent donc de reparcourir quelques unes des étapes fondamentales du processus communautaire: l'affermissement, d'abord serein, des positions de la Commission sous la houlette intransigeante du président Walter Hallstein; la fusion des exécutifs opérée sous l'égide de l'ancien titulaire de l'Auswärtiges Amt à des fins de simplification mais aussi d'affirmation administrative qui conduisent finalement leur promoteur à être disgracié par le pouvoir gaulliste; la 'chimère' de l'union politique qui cède le pas à une Europe des nations convoitée par la France; l'arrivée à sa rescousse de la Grande-Bretagne et du Danemark qui s'engouffrent dans les brisures d'une Europe dévoyée dont valent uniquement, à leurs yeux, les dépouilles; les tâtonnements des partisans d'une construction politique qui tentent de reprendre les rênes, du sommet de La Haye au Conseil européen de Paris; le naufrage du rapport Tindemans qui laisse seules s'égrener les échéances précieuses mais sèchement mécaniques de l'union économique et douanière... En chaque circonstance Emile Noël sait, Emile Noël suit, Emile Noël suggère et dénoue. L'évidence unanimement reconnue se consolide à la lumière des documents qui éclairent plus qu'ils ne prouvent.

C'est pourtant dans le sillage résurrectionnel ouvert par le Parlement européen sous l'impulsion du vieux militant fédéraliste Altiero Spinelli et dans le respect de la méthode léguée par Jean Monnet -concrète, ciblée mais de valeur hautement politique-, imprégnée

en outre des idéaux socialistes cultivés jadis aux côtés du président du Conseil Guy Mollet, qu'Emile Noël parvient à faire passer le meilleur de lui-même. Il contribue à donner à l'Europe les moyens de sa pleine mesure, comme en témoignent ici encore les archives, en jouant un rôle capital dans l'établissement de l'Acte unique, porteur de la cohésion économique et sociale de l'Europe au-delà du grand marché.

L'engagement européen d'Emile Noël ne s'éteint pas avec son départ de Bruxelles. Les dizaines de discours

tenus avec persévérance par 'l'apôtre laïque' devant des publics variés -et dorénavant contenus dans les dossiers-, l'attendent. Sa poursuite infatigable d'une Europe de l'Homme mais aussi d'un Homme européen, entendu non pas au sens totalitaire mais comme l'opportunité d'une dimension individuelle nouvelle (encouragée bientôt par le traité d'Union européenne), trouve un terrain d'élection à l'Institut universitaire européen dont il exerce la présidence entre 1987 et 1994. Emile Noël y renoue avec ses anciennes amours, une jeunesse réceptive et avide d'espace géographique et mental qu'il a,



Emile Noël

lui-même à ses débuts, côtoyée dans ses premiers engagements déjà européens, encore pré-communautaires; jeunesse avec laquelle il n'a jamais perdu le contact par le biais de l'enseignement notamment. Depuis ce lieu d'excellence, instigateur de fermentation intellectuelle et observatoire privilégié, Emile Noël ne perd pas de vue le cours européen et fait entendre sa voix aujourd'hui consignée, à cet égard encore, dans des papiers qui illustrent sa volonté d'une Europe démocratisée et politisée, c'est à dire responsabilisée sur la scène internationale où l'histoire précipitée l'invoque. Avec l'implosion de l'autre Europe, une nouvelle architecture s'impose et la Communauté se trouve de toutes parts appelée à l'ériger. Les progrès enregistrés à Maastricht ne suffisent point. Si la monnaie unique semble propre à forger les

fondements d'un gouvernement européen, il faut songer à ses nouvelles modalités (réformer les structures), à ses prochaines compétences (élaborer la politique étrangère et de sécurité commune) et rénover les schémas d'élargissement (approfondir le mécanisme de différenciation).

C'est le fruit de ces réflexions, dosage pérenne de hardiesse et de lucidité, qui gît désormais sur près de trente mètres linéaires d'archives. Chronos de notes rédigées par Emile Noël ou reçues des cabinets, des directions générales, correspondance, discours, articles, sans oublier les fameux cahiers consciencieusement annotés durant les séances hebdomadaires de la Commission...: l'inventaire de cet inestimable patrimoine est à bon point. Il faut espérer que son achèvement donnera lieu, à côté de la lecture des témoignages directs apportés par ceux qui ont eu l'honneur de connaître Emile Noël ou de travailler

avec lui, à l'arrivée de nombreux pèlerins de la mémoire à Florence. Emile Noël n'est plus, il est vrai, un monument vivant. Il est désormais, tout simplement, un monument.

CATHERINE PREVITI ALLAIRE

Ce texte est la version originale d'un papier destiné à être publié dans "Tribute to Emile Noël" dans le cadre de la Lothian Foundation Press suite au colloque tenu au bureau de la Commission à Londres en octobre 1997. Depuis sa rédaction, au début de l'année, l'inventaire du fonds a été achevé.

Le fonds Emile Noël

Par décision testamentaire, Emile Noël (*17.11.1922 à Istanbul, †24.08.1996 à Viareggio en Italie, de nationalité française, normalien, haut fonctionnaire à la commission des Affaires générales de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe de 1949 à 1956, secrétaire exécutif de la Commission de la Communauté économique européenne de 1958 à 1967, secrétaire général de la Commission des Communautés européennes de 1967 à 1987, président de l'Institut universitaire européen de 1987 à 1993) a déposé ses papiers personnels aux Archives historiques des CE auprès de l'Institut universitaire européen de Florence.

Le fonds mesure 54 mètres linéaires et se compose de 2800 dossiers.

Le traitement des dossiers est désormais achevé et le fonds a été ouvert au public dans les conditions stipulées par le légataire, lesquelles se réfèrent à la règle d'ouverture à l'échéance trentenaire en vigueur auprès des Archives de l'Union européennes. Les dossiers sont donc consultables 30 ans après leur création. Afin de pouvoir mettre l'information à disposition des chercheurs dans les meilleurs délais, les dossiers ont été classés par années. Dès à présent environs 650 dossiers couvrant les années 1949 à 1970 (inclus) sont dispo-



Emile Noël
Secrétaire exécutif de la CEE

nibles, les autres seront ouverts par tranches annuelles chaque année en janvier.

Les dossiers actuellement consultables se réfèrent principalement aux thèmes suivants: Conseil de l'Europe et discours de Guy Mollet, travaux de la Communauté économique européenne et fusion des exécutifs (incluant l'échange de notes internes avec les présidents Walter Hallstein et Jean Rey et leurs cabinets, de commissaires et leurs cabinets), premières négociations d'adhésion et premier sommet européen (La Haye), association de la Turquie, réunions de la Commission

(notes prises par Emile Noël au cours des réunions sur les 'cahiers'), correspondance avec personnalités européistes, voyages d'Emile Noël seul et avec les présidents, conférences, discours, articles de journaux d'Emile Noël (ce dernier groupe de dossiers est consultable sans condition de date).

L'inventaire présente une description détaillée des documents. Il a été réalisé sur la base de donnée 'Eurhistar' et il est consultable sur internet au site des Archives historiques (<http://wwwarc.iue.it/>).

RUTH MEYER-BELARDINI